



**SOCIÉTÉ de Valorisation des Eco-actions  
des Engrais et Amendements**

ANTICIPATION ET AMBITION :

**les piliers de l'action  
de SOVEEA au service  
de la Ferme France**



**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020**



# L'ÉCLAIRAGE DE FRANÇOIS DELTOUR, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOVEEA, SUR L'ANNÉE 2020 :



**La crise COVID a eu un impact sur l'organisation de la collecte mais est sans incidence sur le taux de collecte et sur le recyclage.**

Si l'année 2019 a été marquée par la crise asiatique du recyclage des plastiques, qui a durement atteint nos débouchés et immobilisé une part importante de nos volumes à traiter, **l'année 2020 a imposé à l'ensemble de l'économie française une nécessaire adaptation à une crise sanitaire inédite.**

Pour la filière volontaire de recyclage des emballages d'engrais usagés, l'impact s'est essentiellement concentré **sur l'organisation de la collecte, en décalant la prise en charge des gros volumes du printemps sur l'autonome.** Cela est notamment dû aux difficultés d'organisation logistique liées à l'état d'urgence sanitaire, alors même que la filière agricole continuait à travailler activement pour assurer l'alimentation des Français.

En revanche, **l'activité recyclage fonctionne bien**, avec une réduction de moitié des volumes en attente de traitement : 4 000 T au lieu de 8 500 T en 2019.

**Nos regards se tournent vers l'avenir, avec des projets pour aller encore plus loin dans la performance de nos actions.** L'anticipation et l'engagement volontariste de l'ensemble de la filière en matière de recyclage des emballages portent pleinement leurs fruits. L'avance prise dans ce domaine permettra d'être au rendez-vous des attentes réglementaires de demain, notamment sur l'incorporation de matières issues du recyclage dans les big bags.

TAUX  
DE COLLECTE

**93%**

TAUX  
DE RECYCLAGE  
/ VS COLLECTÉE

**95%**

VOLUME EN ATTENTE  
DE TRAITEMENT

**4 000 T**

OJECTIF 2023 / 2025  
**tendre vers 100%  
de taux de collecte  
et de recyclage**

## 1

### Saisir les opportunités de l'engagement français dans l'Economie Circulaire

Avec le soutien d'ADIVALOR

#### RECYCLAGES DES EMBALLAGES : DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DE RECYCLAGE EN FRANCE

Afin de pérenniser, sécuriser et développer les capacités de recyclage en France, un appel à manifestation d'intérêt (A.M.I) a été mené par A.D.I.VALOR, dont l'objet est l'installation sur le territoire français d'une unité de recyclage. Cet A.M.I a attiré l'attention de 29 entreprises. 9 ont déposé un dossier, 4 ont été sélectionnés. Le choix final est en cours.

A.D.I.VALOR et SOVEEA espèrent voire l'entrée en activité effective de cette unité d'ici mi-2022.

#### ALLER PLUS LOIN DANS LES SOLUTIONS DE RECYCLABILITÉ DES EMBALLAGES : CAPITALISER SUR L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DE LA FILIÈRE EN PROPOSANT DES SOLUTIONS EN ACCORD AVEC LES ORIENTATIONS EUROPEENNES

- **Imaginer le Big Bag du futur** : un groupe de travail regroupant les principaux fabricants des Big Bags, metteurs en marché et distributeur, mène une réflexion sur des solutions facilitant la recyclabilité des emballages : élimination des matières perturbatrices de recyclage, incorporation de matière recyclée...
- **Accompagner l'acceptabilité des Big Bags éco-conçus** : la loi contre le gaspillage et pour une économie circulaire bannit l'utilisation des plastiques à usage unique, sauf lorsque ceux-ci présentent un réel intérêt technique (comme la sécurité par exemple). Les big bags éco-conçus sont la contribution de la profession à l'effort pour l'économie de la ressource. Afin de soutenir cette démarche, SOVEEA mettra en place l'éco-modulation (Bonus/Malus) à compter de juillet 2023, avec une année test en 2022. L'objectif est d'apporter un bonus aux acteurs qui valorisent de manière volontaire la matière recyclée dans leurs big bags.

## 2

### Participer à la nécessaire traçabilité des produits dans une logique de transparence de la filière

Avec le soutien d'AGRO EDI

#### ACCOMPAGNER LE PASSAGE DE LA RÉGLEMENTATION ACTUELLE VERS LE NOUVEAU RÉGLEMENT EUROPÉEN DES MATIÈRES FERTILISANTES

En juillet 2022, le Nouveau Règlement Européen des Matières Fertilisantes entrera en application. Parmi les nouvelles exigences imposées aux metteurs sur le marché, se trouve la standardisation des échanges de données, de manière à assurer un suivi efficace et opérationnel des produits commercialisés.

Pour anticiper cette nouvelle exigence réglementaire, SOVEEA, avec le soutien d'AGRO EDI, travaille sur la « Base Produit », un système centralisé d'échanges d'informations standardisées entre les industriels ou metteurs en marché vers les distributeurs. Actuellement en cours de déploiement, ce dispositif sera disponible en 2021.

POUR NOUS CONTACTER :



Société de Valorisation des Eco-actions  
des Engrais et Amendements

François **DELTOUR**

☎ 06 87 76 52 35

✉ frdeltour@soveea.fr

📍 14 rue de la République  
92800 Puteaux

Adresse postale :  
Le Diamant A  
92909 La Défense cedex  
France

[www.soveea.fr](http://www.soveea.fr)



**152 éco-contributeurs**

Voir la liste sur notre site : 

